



# Mieux gérer l'eau et les sols en changeant les pratiques agricoles sur le bassin de Montélimar



Pour en savoir plus



Projet présenté par l'Association Drômoise d'AgroForesterie



©André Stiefert

Dans le cadre du projet sélectionné, l'ADAF travaille avec le Syndicat Mixte du 5<sup>ème</sup> Pôle, qui comprend 42 communes réparties sur la Communauté d'Agglomération Montélimar-Sésame, la Communauté de Communes du Pays de Marsanne et celle du Pays de Dieulefit.

## Un projet à la confluence de deux zones de captage d'eau

Afin de répondre aux enjeux de qualité de l'eau, le Syndicat Mixte porte un plan d'actions visant à reconquérir la qualité des eaux souterraines, la préservation de 2 périmètres de captage prioritaires et la biodiversité à l'échelle du bassin de Montélimar. L'intervention de l'ADAF, sur la période 2016-2018, doit permettre au territoire de porter une attention particulière au maintien des surfaces pastorales, ainsi qu'à la maîtrise des intrants et des produits phytosanitaires. Le projet doit ainsi aboutir à des changements de pratiques et au développement d'outils de sensibilisation à la préservation des ressources locales.

## L'agroforesterie, une démarche porteuse d'avenir

L'agroforesterie désigne les pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ.

## Un acteur ancré dans le territoire de la Drôme

L'Association Drômoise d'AgroForesterie (ADAF) travaille en partenariat avec les agriculteurs, la recherche, les décideurs politiques, les collectivités, les administrations... L'ADAF œuvre pour que l'arbre retrouve sa place au sein des systèmes agricoles.

